

10 000 euros pour chaque salarié du Groupe

C'est le montant (provisoire) des pertes résultant du placement « Semillon » réalisé par l'ancienne équipe Milhaud révélé par le Canard Enchaîné dernièrement. Au-delà de l'écœurement qu'inspire cette nouvelle affaire, la découverte par François Pérol d'un demi-milliard d'euros de pertes à la CNCE, six mois après sa nomination à la tête du Groupe, a de quoi nous inquiéter sur ses compétences de banquier et nous amène à nous interroger sur l'état des lieux effectué par ses soins à la CNCE. Au moment où le groupe BPCE vient d'apporter sa garantie aux 35 milliards d'euros d'actifs toxiques de NATIXIS, les Caisses d'Épargne sont plus que jamais fragilisées. Vu la gravité de cette situation, Sud Caisses d'Épargne attend de François Pérol des réponses claires et précises aux questions suivantes :

- *Dans la scandaleuse affaire « Semillon » (venant après bien d'autres), qu'attend notre Christophe Colomb des pertes de l'Écureuil pour engager une action en justice contre les responsables ?*
- *Est-il normal et raisonnable que Charles Milhaud ait assumé 80 mandats ou fonctions en 2008 ?*
- *Peut-on encore parler de confiance quand des dérives dans le Groupe sont cachées aux salariés ?*
- *Pertes à répétition, actifs toxiques, quel est le montant exact des pertes à ce jour dans le Groupe et combien de suppressions d'emplois faudra-t-il demain pour les compenser ?*

L'Écureuil a perdu un demi-milliard de noisettes

Ancien énarque, ancien inspecteur des Finances et ancien banquier d'affaires chez Rothschild, François Pérol n'est pas né du dernier bilan. Et pourtant, il n'en revient pas de l'état dans lequel il a trouvé les finances des Caisses d'épargne au printemps dernier.

Devant des proches, l'ancien secrétaire adjoint de l'Élysée, propulsé à la présidence de la BPCE (la banque qui réunit désormais les Banques populaires et les Caisses d'épargne), reconnaît qu'il a découvert des comptes d'une "rare opacité", "un vrai champ de mines". Du coup, il en est réduit à dresser un inventaire, le plus complet possible des risques financiers pris par l'ex-patron, Charles Milhaud. L'équipe Pérol a ainsi mis au jour un placement affublé du nom de code « Semillon » qui illustre à sa manière la gestion hasardeuse de feu l'Écureuil.

Noisettes baladeuses

En 2006 et 2007, la Caisse nationale (qui chapeautait alors toutes les Caisses d'épargne) a investi 1,35 milliard d'euros dans un produit bancaire très sophistiqué dont le nom répond à l'appellation enivrante d'un cépage de vigne très utilisé dans les vins de Sauternes.

Depuis, ce "Semillon" a tourné au vinaigre : la banque a déjà dû enregistrer sur ses comptes 2007 et 2008 quelque 453 millions de pertes ou de provisions pour pertes, sur ce placement. Un chiffre qui n'a jamais été rendu public. Et la facture n'est pas totalement arrêtée : un porte-parole de François Pérol a ainsi confié au "Canard" qu'une nouvelle provision de 50 millions devra encore être constituée cette année. En attendant pire ?

Une note préliminaire et confidentielle de l'Inspection générale des Caisses d'épargne datée du 7 mars 2008 revient longuement sur l'histoire de « Semillon ». Le dérapage de l'Écureuil commence en 2005, quand sa direction financière décide de placer une partie de ses fonds dans un montage particulièrement opaque - y compris pour les initiés - , proposé par la Dresdner Bank. En gros : si tout se passe bien, les deux partenaires empocheront un joli bénéfice, mais dans le cas contraire, la quasi-totalité des pertes restera à la charge de la Caisse d'épargne. Un modèle de contrat équitable.

Pour tout arranger, un investissement de cette taille aurait dû normalement être examiné et approuvé par le directoire des Caisses d'épargne. Mais comme le

souligne la note confidentielle, "l'inspection n'a pas trouvé trace d'une information ni, a fortiori, d'un accord du directoire dans sa collégialité". L'auteur du document constate ainsi que le directeur général de l'Écureuil, Nicolas Méridol, "ne connaissait pas" l'existence de "Semillon". En clair : les patrons de la Caisse n'ont pas contrôlé les initiatives de leurs services financiers.

Banquiers Pigeonnés

L'inspection relève également que les valeurs investies dans "Semillon" furent acquises en dépit du bon sens. Les achats ont été réalisés sur la base de simples prospectus publicitaires et en fonction des notes attribuées par les agences de notation financières. Sans que les services de la Caisse ne procèdent jamais à la moindre vérification.

Les achats de produits à haut risque, du genre subprime, se sont même poursuivis tout au long de l'année 2007, alors que la crise des prêts subprimes avait éclaté dès le mois de février. Près de 540 millions de dollars ont ainsi été claqués en pure perte sur les marchés internationaux après le 1^{er} mars 2007.

"Le problème, souligne un banquier, c'est que les cadres de la Caisse n'avaient aucune compétence pour se lancer dans des opérations complexes. Ils ne comprenaient rien aux produits qu'on leur vendait. A l'époque, des traders de grandes banques d'affaires égayaient les soirées de la jet-set financière en racontant les horreurs qu'ils avaient réussi à refilet aux Caisses d'épargne..." Il faudra attendre le 30 novembre 2007 pour que la direction de l'Écureuil décide enfin de laisser tomber "Semillon". Avec les conséquences financières que l'on sait.

Après une pareille gamelle, des têtes auraient dû tomber et le fonctionnement de la direction financière être remis à plat. Il n'en a rien été. La fête a continué jusqu'en novembre 2008, quand un nouvel "incident de marché" s'est soldé par une perte supplémentaire de 750 millions d'euros. Cette énième catastrophe, survenue en pleine crise bancaire mondiale, a entraîné illico l'intervention de l'Élysée et le départ de la direction de la Caisse. Mais c'était trop tard pour sauver le stock de noisettes.

"Le Canard enchaîné"
du 26 août 2009

L'Exécutif national

J. Bonnard – M. Brugnooge – D. Gilot – J.L. Kerenflec'h – J.F. Largillière – B. Meyer – J.L. Pavlic – C. Perrin – S. Rodier – P. Saurin
Paris, le 29 août 2009 N° 24-2009

Solidaires

